

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE**  
**MIRAMAS**

**SÉANCE PUBLIQUE DU 13 AVRIL 2016**

*La séance est ouverte à 18 heures 00 dans les formes réglementaires, sous la Présidence de Monsieur Frédéric VIGOUROUX, Maire de Miramas.*

**Monsieur le MAIRE** - Il est 18 heures, bonsoir à tous.

*Madame Geraldine BUTI salue l'assemblée et procède à l'appel nominal des élus du Conseil Municipal.*

**Étaient présents, Mesdames et Messieurs :**

Frédéric VIGOUROUX, Maryse RODDE, Gérard GUILLEMONT, Jean GUILLON, Marie-Pierre VIAL, Paulette ARNAUD, Jacques BAUDOUX, Jean-Marie PASCAL, Gaëtan FERNANDEZ, Éric MARCHESI, Geraldine BUTI, Fernande REYNAUD, Amelle RAFFINI, Jerry GRUAT, Daniel HIGLI, Monique TRINQUET, Jean-Luc SANCHE, Mireille MIZOULE, Olivier JULIEN, Catherine FOURMENT, Martino ARFI, Nathalie PISANO, Hatab JELASSI, Jérémie PARDIES, Laëtitia DEFFOBIS, Ange POGGI, Marc THOMAS, Marilyn KERAUDY.

**Étaient représentés, Mesdames et Messieurs :**

Anne-Marie CHAYOT par Amelle RAFFINI  
Fadeta AOUUMEUR par Frédéric VIGOUROUX  
Christian PEYRO par Geraldine BUTI

**Étaient absents excusés, Mesdames et Monsieur :**

Hervé REBOUL  
Béatrix ESPALLARDO  
Johanné ALVAREZ  
Cécile DUMAS (jusqu'à 18 heures 10 après le vote de la délibération n° 23-2016)

**Monsieur le MAIRE** - Madame Fadela ACUMMEUR m'a donné procuration, elle a perdu sa sœur.

Monsieur Hervé REBOUL et Madame Béatrix ESPALLARDO m'ont appelé, Monsieur REBOUL a de très importants ennuis de santé, il est à l'hôpital. Ils sont excusés tous les deux.

Madame Cécile DUMAS va arriver.

Merci, nous avons le quorum. Nous ouvrons la séance.

*Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.*

#### **DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

**Monsieur le MAIRE** - Je vous propose comme Secrétaire de séance, Madame Marie-Pierre VIAL. Y a-t-il d'autres candidats ? Non.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 31**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

#### **A/ RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 10/02/16 ET DU 02/03/16**

**Monsieur le MAIRE** - Y a-t-il des remarques ?

*En l'absence de remarques, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 31**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Maryline KERAUDY »).

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**B/ DÉLIBÉRATIONS**

**DIRECTION DES FINANCES**

**N° 1 – PRÉSENTATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2015 – BUDGET PRINCIPAL**

**Rapporteur : M. Gérard GUILLEMONT**

*Monsieur Gérard GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.*

**M. Gérard GUILLEMONT**- Vous avez un tableau, qui retrace les résultats budgétaires de l'exercice. Vous pouvez voir qu'en section d'investissement, où les prévisions budgétaires étaient à 8 708 000 euros, les titres de recettes émis – pour la section d'investissement, en recettes toujours – sont à 2 241 000 euros. En dépenses, on avait aussi inscrit 8 708 000 euros de dépenses. Les mandats émis en dépenses ont atteint 3 922 000 euros. En section de fonctionnement, les prévisions budgétaires étaient à hauteur de 63 920 000 euros pour les recettes. Les titres émis ont représenté 57 179 000 euros. Les recettes nettes s'élèvent à 52 658 000 euros. En dépenses, on avait 63 920 000 euros. Les mandats émis en dépenses étaient de 50 509 000 euros. Les dépenses nettes, retranchées des annulations de mandats, s'élevaient à 48 674 000 euros.

Vous avez le total des sections. En recettes et en dépenses, cela fait 72 629 000 euros, 54 900 000 euros en recettes nettes et 52 597 000 euros en dépenses nettes, ce qui fait qu'en excédent du budget général de la Commune, quand on fait les additions en fonctionnement et en investissement, on a dégagé sur l'exercice un excédent de 2 303 499,59 euros.

Vous avez un deuxième tableau qui lui, reprend les budgets annexes. Vous savez qu'on a deux budgets annexes : un budget pour la vente de caveaux avec uniquement

une dépense en investissement de 41 698 euros et aussi un budget annexe concernant le fonctionnement. Vous avez les résultats à la clôture. Quand on intègre le budget général et le budget annexe des caveaux, les résultats de clôture à l'exercice 2015 sont de 14 340 797,08 euros, c'est-à-dire la somme de l'excédent de 2014, plus les résultats de 2015 pour le budget général et pour le budget annexe.

Voilà les comptes qui retracent l'activité du comptable. Nous allons voir qu'ils sont en tous points identiques aux comptes administratifs de la Commune.

**Monsieur le MAIRE** - Y a-t-il des questions particulièrement ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 29**

(28 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2**

(2 voix « Droite Nationale »)

*Madame Cécile DUMAS rejoint la séance à 18 heures 10.*

**N° 2 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2015 – BUDGET PRINCIPAL**

**Rapporteur : M. Gérard GUILLEMONT**

**M. Gérard GUILLEMONT**.- Vous avez en mains le rapport de la note de synthèse qui accompagne le gros document que je vous invite à lire page à page, quand vous aurez un moment.

On va commencer par la section d'investissement. Il a été réalisé 3 922 907,77 euros en dépenses au titre de l'exercice 2015 et les recettes se sont élevées à 2 241 852,34 euros. Sur cette section, cela fait que l'on a un déficit de 1 671 055,43 euros. On avait un excédent reporté de 695 000 euros. Le total des dépenses s'élève donc à 3 922 000 euros, pour des recettes de 2 936 000 euros. Le solde d'exécution de la section, en tenant compte du report de l'exercice antérieur, s'élève donc à 985 956,69 euros. Il y a des restes à réaliser, comme chaque année : 3 289 000 euros en dépenses et, en recettes,

1 024 000 euros. Si l'on tient compte des restes à réaliser, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 3 251 232,07 euros.

**Monsieur le MAIRE** - Très bien. Y a-t-il des questions ?

**M. Gérard GUILLEMONT** - Pardon, on vote en bloc.

**Monsieur le MAIRE** - Alors, on vote en bloc et ce que je voulais dire – si tu me laisses finir –, c'est quand tu auras terminé, je céderai la présidence à Madame la Première Adjointe pour le vote.

**M. Gérard GUILLEMONT** - Très bien, Monsieur le Maire.

*Monsieur le MAIRE transmet la présidence à Madame Maryse RODDE.*

**M. Gérard GUILLEMONT** - En section de fonctionnement, les dépenses réalisées se sont élevées à 48 674 366,98 euros. Nous avons encaissé 52 658 921,60 euros. Le résultat de l'exercice de la section de fonctionnement est donc de 3 984 555,02 euros. Il y avait un excédent reporté à la fin de l'exercice 2014 de 11 300 500,77 euros. Le total des dépenses et des recettes de la section de fonctionnement s'élève donc, d'un côté en dépenses – cela ne bouge pas –, toujours à 48 674 000 euros et, en recettes, on est à 63 959 000 euros. Au total, le résultat de la section de fonctionnement à affecter donc pour le budget suivant est de 15 285 055,79 euros.

Voilà ce qui retrace de manière synthétique le compte administratif de l'année 2015.

**Mme Marysa RODDE** - Y a-t-il des questions ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

*Quitte la séance et ne prennent pas part au vote : Monsieur le MAIRE et sa procuration.*

#### **VOTE**

**POUR : 28**

(26 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Cécilié DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2**

(2 voix « Droite Nationale »)

*Monsieur le MAIRE reprend la présidence de séance.*

### **N° 3 – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015 – BUDGET PRINCIPAL**

**Rapporteur : M. Gérard GUILLEMONT**

**M. Gérard GUILLEMONT** - Nous vous proposons d'affecter les résultats de la manière suivante. Le résultat de l'exercice est de 3 984 555,02 euros.

L'excédent reporté était de 11 300 500,77 euros. Comme il a été dit dans la question précédente, le résultat à affecter est donc de 15 285 055,79 euros. Pour l'investissement, on a une section d'investissement qui est, elle, en déficit de 3 251 232,07 euros.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Y a-t-il des questions ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 30**

(28 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2**

(2 voix « Droite Nationale »)

### **N° 4 – RAPPORT ANNUEL SUR LA SITUATION EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

**Rapporteur : Mme Mireille MIZOULE**

**Monsieur le MAIRE** - Mesdames, Messieurs, et chers collègues, nous allons être très attentifs, car c'est la première fois, suite à une loi, que nous sommes dans l'obligation de faire un rapport sur la situation en matière d'égalité hommes-femmes.

*Madame Mireille MIZOULE procède à la lecture du rapport.*

**Mme Mireille MIZOULE** - Je peux rajouter, puisque c'est le premier rapport qui est fait, que je pense qu'il faut que ce soit un outil de travail pour améliorer les choses.

**Monsieur le MAIRE** - Vous avez raison, Madame, il faut qu'on continue à améliorer ce rapport. On a été pris un peu par le temps. Je note quand même, Madame MIZOULE, que, dans le tableau, dans les principaux postes de responsabilités, les femmes sont largement majoritaires – très largement majoritaires – dans la Ville de Miramas. Je note que, parmi les attachés et la filière administrative, elles sont carrément les seules, et ainsi de suite. Il y a plus de 120 femmes qui ont des responsabilités et 20 hommes. C'est bien cela ?

**Mme Mireille MIZOULE** - Elles font aussi beaucoup plus d'heures supplémentaires.

**Monsieur le MAIRE** - Elles sont certainement meilleures, nous sommes d'accord. Y a-t-il des commentaires ?

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(28 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2**

(2 voix « Droite Nationale »)

**N° 5 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 – BUDGET PRINCIPAL**

**Rapporteur : M. Gérard GUILLEMONT**

*Monsieur Gérard GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.*

**M. Gérard GUILLEMONT** - Vous savez qu'on ne peut pas inscrire au chapitre 22 (dépenses imprévues) plus de 7,5 % des dépenses réelles de fonctionnement.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*



**M. Gérard GUILLEMONT** - Je précise que les dépenses d'administration générale sont des dépenses qui ne sont pas faites, puisqu'on n'a pas besoin d'utiliser ces crédits. Elles sont inscrites effectivement dans le budget sur des lignes particulières. Elles ne sont pas ensuite affectées aux dépenses des services. En fait, c'est la deuxième ligne où l'on peut placer ce reliquat pour le moment.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*

**M. Gérard GUILLEMONT** - Vous vous rappelez qu'on a voté les dotations de solidarité communautaire (DSC) en septembre et en novembre. Ce sont des dotations qui ont été votées au SAN pour financer les achats de participations financières dans deux sociétés, dont l'une est Ouest Provence Habitat et l'autre est la nouvelle société de développement local qui s'appelle Ouest Provence Développement. Ces recettes nouvelles étaient des recettes one shot, elles n'avaient pas vocation à être renouvelées. Cette année, nous ne les avons pas.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*

**M. Gérard GUILLEMONT** - Vous avez vu les démolitions sur l'ANRU 1 (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). Il y a eu aussi les démolitions opérées sur Miramas 1, au sud de la Ville. Prochainement, il y aura des constructions, donc de nouvelles bases et de nouvelles recettes.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*

**M. Gérard GUILLEMONT** - Concernant le prélèvement sur nos ressources, le FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) consiste à prendre de l'argent sur les communes bien dotées pour le verser aux communes moins bien dotées. Nous sommes maintenant dans un ensemble intercommunal qui est dans la moyenne. Nous ne sommes donc pas contributeurs, nous sommes même légèrement bénéficiaires. Non, pardon, on reste contributeur à hauteur de 97 000 euros. C'est quand même une bonne nouvelle pour nous, puisque cela nous fait une diminution de près de 1 200 000 euros.



*Monsieur Gérard GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*

**M. Gérard GUILLEMONT**.- Les 1 100 100 euros au chapitre 042 correspondent aux amortissements des biens meubles.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*

**M. Gérard GUILLEMONT**.- Les immobilisations en cours sont pour l'essentiel, des travaux sur le patrimoine.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*

**M. Gérard GUILLEMONT**.- Je vous renvoie, pour ceux qui gardent les documents, au tableau d'amortissement que nous avons voté au mois de novembre dernier.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*

**M. Gérard GUILLEMONT**.- Un mot sur les restes à réaliser, qui peuvent paraître importants. À la fin de l'année 2015, on devait payer la première annuité de remboursement du capital au SAN Ouest Provence. Cela s'est fait dans les derniers jours de l'année. Le service de la comptabilité de la Commune a fait le mandat. C'était un mandat de 1,6 million d'euros, sauf que le trésorier du Département a dit : « Moi, je n'ai pas les documents qui me permettent, ni même, de connaître la valeur des biens transférés, les documents de bilan ». Il a donc refusé le mandat. Ça n'est pas grave, mais cela vaut dire qu'on a répercuté cette dépense sur l'exercice 2016. Sur ces 3,2 millions d'euros, il y a déjà 1,6 million d'euros qui sera payé en 2016, mais correspond à un engagement qui devait être soldé en 2015. C'est de la volonté du comptable public, ce n'est pas notre volonté.

Sur les principales opérations d'équipement prévues sur le patrimoine communal, j'ai tenu à faire une liste, qui est très loin d'être exhaustive. Elle montre qu'il va y avoir des travaux importants, maintenant, en responsabilité communale sur notre patrimoine.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*

**M. Gérard GUILLEMONT**.- Il y a des équipements sportifs nouveaux qui sont réalisés de manière régulière.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*

**M. Gérard GUILLEMONT.**- La Commune, pas à pas, s'engage dans une politique de mise en œuvre de la transition énergétique. On aura l'occasion d'en parler.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*

**M. Gérard GUILLEMONT.**- Vous avez ensuite l'ensemble du tableau, qui vous donne, en section de fonctionnement (en dépenses et en recettes) et en section d'investissement (en dépenses et en recettes), chapitre par chapitre, l'ensemble des sommes qui sont inscrites dans le joli document qui vous a été remis et que, tous, consciencieusement, nous avons travaillé. Voilà ce que je voulais vous dire ce soir, au nom de Monsieur le Maire, de l'ensemble de l'équipe et de moi-même.

**Monsieur le MAIRE.**- Le débat est ouvert. Je demande s'il y a des interventions. Monsieur THOMAS.

**M. Marc THOMAS.**- Monsieur le Maire, mes chers collègues, bonsoir. J'ai une question à poser. Dans le listing de ce que vient de nous lire Monsieur Gérard GUILLEMONT, à la hauteur du chapitre 13 (subvention d'investissement), le chapitre 13 est doté de 1 247 218 euros. Il s'agit de subventions attendues. Lorsque je regarde le tableau, un petit peu plus loin, je vois, dans le chapitre 13 la somme de 1 387 218 euros. Les chiffres ne correspondent pas. Est-ce qu'il y a une erreur ? Même si je rajoute les 145 000 euros au-dessus, j'arrive à 1 492 218 euros. Je voudrais savoir si c'est une erreur d'écriture en haut ou d'écriture en bas. Si c'est une écriture sur le tableau, à ce moment-là, cela change les résultats, cela change les 73 122 473 euros. Cela change et ce n'est plus en équilibre.

**Monsieur le MAIRE.**- Vous nous parlez de 200 euros de différence, c'est cela ? De 1 247 à 1 387 euros.

**M. Marc THOMAS.**- Il y a 1 247 euros en haut et 1 387 sur le tableau.

**Monsieur le MAIRE.**- Ce n'est pas 1 000 euros, c'est 1 million.

**M. Marc THOMAS.**- C'est 1 million d'euros, oui, pardon. Ce sont 1 247 000 et 1 387 000 euros. Il y a une différence entre ce qui est annoncé et ce qu'il y a sur le tableau. Si c'est 1 247 000 euros, à ce moment-là, le tableau est complètement faux au niveau du résultat.

**Monsieur le MAIRE**.- Je crois que vous vous trompez, Monsieur GUILLEMONT.

**M. Gérald GUILLEMONT**.- Sur les 1 387 000 euros, il faut aller à la page 42 du document pour que l'on puisse parler des mêmes éléments. Est-ce que vous avez la page 42 du document ? Ce qui compte, c'est ce document.

**Monsieur le MAIRE**.- Attendez, on va vous montrer. Madame MERLE, montrez-lui où se trouve la différence. Vous prenez le micro en même temps.

**Mme Cécile MERLE**.- Monsieur GUILLEMONT, dans son exposé, parle des subventions d'équipement, c'est-à-dire les 868 218 plus 378 000 euros. Sur ce chapitre, vous avez 140 000 euros d'amendes de police. Le total fait 1 387 000 euros.

**M. Marc THOMAS**.- Que sont ces 145 000 euros au-dessus, « atténuations de charges » ?

**Mme Cécile MERLE**.- Ceci, c'est sur une partie qui est sur les recettes.

**M. Marc THOMAS**.- Oui, mais entre les recettes et les dépenses, cela doit apparaître. C'est bien le même chapitre.

**Mme Cécile MERLE**.- Non, c'est le chapitre 013 (atténuations de charges).

**M. Marc THOMAS**.- Ah, c'est le chapitre 013. Ce n'est donc pas le même que le chapitre 1313, d'accord.

Sur le chapitre 13, 1 387 000, ce sont ces deux-là, n'est-ce pas ?

**Mme Cécile MERLE**.- Ce sont les subventions d'équipement plus les amendes de police.

**Monsieur le MAIRE**.- Est-ce que la correction est faite ? Très bien.

**M. Marc THOMAS**.- Pardon, Monsieur le Maire, mais comme il avait été annoncé 1 247 000 euros.

**Monsieur le MAIRE**.- Monsieur THOMAS, vous êtes au Conseil Municipal et toutes les questions peuvent être posées. Je suis content que nous vous ayons apporté une réponse à cette interrogation que vous aviez. Si c'est la seule, j'espère que vous voterez le budget avec nous. Y a-t-il d'autres questions ? Madame DUMAS.

**Mme Cécile DUMAS**.- Je n'ai pas de question, je ferai une intervention. Bonsoir, force est de constater que les situations sociales, économiques et politiques ne cessent de s'aggraver. Le budget que la majorité municipale nous expose ce soir n'augure rien de très positif. Nous sommes face à un budget qui commence à dépenser les excédents accumulés depuis plusieurs années. Mais, ne nous y trompons pas, le compte à rebours est lancé. Qu'en sera-t-il dans deux ou trois ans ? L'excédent aura fondu comme neige au soleil et la Commune ne pourra plus rendre les services dus à ses administrés.

Durant le premier mandat, à chaque vote du budget, Monsieur le Maire, vous faisiez état du cadre de plus en plus restrictif de la politique nationale menée alors par Monsieur SARKOZY, mais qu'en est-il aujourd'hui ? Nous subissons une politique d'austérité dont les collectivités locales sont les premières à payer le prix. En effet, elles ont vu leurs dotations globales de fonctionnement, qui est la seule à supporter cet effort financier, diminuer de 3,67 milliards d'euros en 2016. La répartition de la contribution au plan de 50 milliards d'euros d'économies du Gouvernement entre les collectivités est la même qu'en 2015 : 56 % pour le bloc local, 31 % pour les départements et 13 % pour les régions.

Je ne nous le souhaite pas, mais lorsque je lis que vous attendez en section d'investissement, de la part du Conseil Départemental, la somme de 1 247 218 euros, je dis « attention », je dis : « Quelles garanties ? » Les départements ont eux aussi à gérer l'austérité avec le programme 2014-2017 de baisse de la dotation globale de fonctionnement, la non-compensation des allocations individuelles de solidarité et la réduction de moitié de la recette de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Certains d'entre eux se demandent déjà comment ils vont pouvoir honorer le RSA (Revenu de Solidarité Active), le revenu des foyers les plus fragiles.

Ne nous leurrons pas, le budget communal subira à plus ou moins court terme la politique d'austérité, mais il subit d'ores et déjà la décision politique de la Métropole. Lors du vote du budget 2011, je disais dans cette même salle que la réforme des collectivités territoriales voulue par Monsieur SARKOZY allait étouffer ce qui restait des libertés de démocratie locale et qu'elles en perdraient leur autonomie. J'ajoutais alors : « Messieurs GAUDIN et GUÉRINI – qui briguaient alors la Mairie de Marseille – forgeront tous les deux sur nos richesses pour financer leurs travaux ». Et Monsieur GAUDIN de souligner il y a quelques jours déjà dans la presse que la dette était énorme et que des tours de vis seraient nécessaires. En clair, nous allons devoir payer et nous paierons d'autant plus que nos intérêts ne seront pas représentés. Seules Istres et Salon-de-Provence pourront probablement se faire entendre dans cette grande instance qu'est la Métropole, dans laquelle nous n'avons pas de représentants.

Nous nous connaissons depuis un certain temps maintenant et je sais ce que vous allez me répondre : « Nous sommes offensifs, positifs, nous allons chercher, comme Monsieur GUILLEMONT l'a dit dans son rapport, des investissements privés ». Là, vous allez sortir la carte du Village des Marques, et moi de vous répondre que je souhaite pour les Miramasséens, destinés à demeurer sur leur commune, que vous ayez raison et que ces seules recettes permettront de garantir l'état de notre patrimoine, de payer les employés communaux et ceux absorbés du SAN – il faudra d'ailleurs aborder la question du transfert

de la compétence culture qui ne figure pas encore dans ce budget –, d'investir dans des grands équipements, le tout sans augmenter les impôts des ménages et, de surcroît, en faisant baisser le chômage.

Vous me direz que les promesses n'engagent que ceux qui les croient, car, en termes de promesses, nous n'en serons pas à la première. Non à l'incinérateur, et incinérateur il y a. Non à la Métropole et Métropole il y a. On devait combattre la finance, pacte de responsabilité il y a. Le Parti Socialiste nous promettait une politique de gauche, et politique de droite il y a.

Alors, pour les ressources du Village des Marques, on verra lorsqu'on y sera. Vous le dites vous-même, il faudra dorénavant trouver 5 à 8 millions d'euros, uniquement pour assurer le simple renouvellement du patrimoine.

Pour clore mon intervention, je veux rappeler que l'on ne peut pas dissocier la politique de la gestion municipale. Combien de fois ai-je entendu, par certains d'entre vous, que le national était le national et que le local en était totalement déconnecté ? Angélisme ou discours politicien ? Peu importe, mais je sais que, ce soir, le budget présenté est la volonté d'une politique d'austérité du gouvernement et vous êtes à ce titre la curule de transmission de la politique socialiste menée actuellement. Je représente ici la voix des Miramasséens de gauche, écologistes et citoyens. À ce titre, pour que notre Ville reste debout, je ne peux que m'opposer à ce budget.

Merci.

**Monsieur le MAIRE** - Y a-t-il d'autres questions ? Monsieur GUILLEMONT, une réponse technique et je ferai la réponse globale.

**M. Gérard GUILLEMONT** - Madame DUMAS, sur une bonne partie des constats que vous faites concernant la situation qui est aujourd'hui faite aux collectivités territoriales, je fais le même constat que vous. Comme on l'a exposé depuis maintenant plusieurs années, l'État demande aux collectivités territoriales de participer à la réduction du déficit des comptes publics. Effectivement, les collectivités territoriales sont appelées à faire des efforts de gestion, parce que nous avons, globalement, des comptes déficitaires. Après, on peut effectivement ne pas être d'accord avec la politique qui est menée au niveau de l'État depuis plusieurs années, mais c'est autre chose.

Ensuite, je voudrais quand même vous faire remarquer, parce que vous avez des archives, mais nous en avons aussi, qu'aujourd'hui nous clôturons effectivement l'exercice avec un excédent record de 15 millions. C'est parce que cela a été une de nos lignes de bataille, au SAN, de faire en sorte que nous abordions la Métropole avec des réserves aussi importantes que possible pour les années à venir. Vous-même, il y a



quelques années, vous étiez pour qu'on utilise le plus rapidement possible cet excédent. Donc, vous voyez, que l'on peut changer d'analyse en quelques années. Je pense que l'on a bien fait de ne pas aller trop loin dans les dépenses, bien que l'on ait eu un rythme d'augmentation des dépenses important. On a quand même fait attention, de telle manière que l'on puisse aborder des années moins faciles, moins agréables, avec un fonds de roulement que l'on va pouvoir consacrer pour partie aux dépenses d'équipement, comme vous le souligniez.

J'ajouterai que cela permet aussi de ne pas envisager d'augmentation des impôts locaux. Cela permet aussi de ne pas envisager, pour l'instant, de recours à l'emprunt.

Maintenant, est-ce que la commune, en ce qui concerne les services qu'elle offre à la population de Miramas, est dans une situation d'austérité ? Les dépenses que nous inscrivons au budget primitif que nous vous proposons ce soir sont encore en augmentation de 4 à 5 % par rapport à l'an dernier. Cela veut dire que le budget 2016 est un budget en augmentation en ce qui concerne les dépenses de fonctionnement. Je ne parle pas des dépenses d'investissement, puisqu'il y a le choc du retour du patrimoine qui fait que la section d'investissement a un profil complètement exceptionnel.

Sur les dépenses de fonctionnement, clairement, la Commune n'est pas dans une situation d'austérité. Aujourd'hui, nous avons des dépenses par habitant, qui sont de l'ordre de 2 000 euros en fonctionnement, alors que dans la même strate (les communes de France ayant entre 20 000 et 30 000 habitants) les dépenses sont plutôt autour de 1 500 par habitant. En plus, elles ont leurs dépenses culturelles, alors que nos dépenses culturelles sont encore dans les comptes de la Métropole cette année. Il est clair que Miramas conserve, du fait de son insertion dans le SAN depuis 40 ans (on a participé au partage de la richesse qui venait des grands groupes industriels mondialisés de la plateforme de Fos-sur-Mer), un niveau de ressources qui nous permet de travailler avec moins de pression pour s'adapter à la donne nouvelle sur le plan économique qui, pour une large part, ne dépend pas tellement de ce qui se fait au niveau de l'État.

**Monsieur le MAIRE** - Madame MIZOULE, vous avez demandé la parole.

**Mme Mireille MIZOULE** - Je voulais intervenir et cela va être assez bref, mais il y a des choses que je ne peux pas laisser dire. Je voulais juste dire que, à mon sens, Madame DUMAS ne représente pas à elle seule le peuple de gauche de Miramas.

Nous avons fait le choix, nous, les communistes – et nous le revendiquons –, en Assemblée générale, de participer à la majorité municipale sur le cadre de projets, que nous avons élaborés ensemble avec la population. Certes, c'était un choix difficile. Nous

savions déjà, à l'époque, dans quelle situation nous nous trouvions au niveau national, mais je pense que c'était peut-être plus courageux d'aller aider les familles de Miramas par le projet que nous avons fait avec elles, d'essayer de les aider à remplir le frigo – pas avec ortolans, puisque c'est interdit –, et de ne pas rester à se lamenter devant le frigo vide. Moi, je continue à penser la même chose, même si nous luttons tous les jours contre la politique gouvernementale. Je pense que, pour les gens de Miramas, nous sommes beaucoup plus efficaces au sein de la majorité qu'à regarder ce qu'il se passe.

**Monsieur le MAIRE** - Monsieur FERNANDEZ

**M. Gaëtan FERNANDEZ** - J'aurai simplement une remarque. Madame DUMAS a raison quand elle fait ce constat par rapport à la politique nationale. On l'a assez dit : on est vraiment dans une politique nationale qui vise à baisser les dotations des collectivités territoriales. Ça, nous le savons, parce qu'il a été décidé de réduire la dette de l'État, encore faut-il se mettre d'accord sur la dette. Je ne partage pas les vues du Gouvernement de ce point de vue et je pense qu'on est, au niveau national, dans une politique d'austérité.

En même temps, nous sommes à Miramas, Mireille MIZOULE vient de le dire, dans une situation, où, effectivement, nous savons que plus les années vont passer, plus les budgets vont être contraints. Il est donc vraiment urgent, maintenant, de penser à un changement de politique au niveau national pour, justement, contrebalancer ce fait. Aujourd'hui, en tout cas, les annonces que nous fait le Gouvernement et les réformes que nous a fait le Gouvernement qui, justement, conduisent à avoir ces budgets contraints. Je pense, par exemple, au pacte de compétitivité de 33 milliards d'euros de cadeau au patronat, additionnés aux 40 milliards d'allègements de charges. Cela fait quand même pas mal d'argent et, cet argent, il serait bien de l'avoir au niveau local pour permettre de répondre aux besoins sociaux. De ce point de vue, je pense que Madame DUMAS a tout à fait raison.

En même temps, à Miramas, on a fait le choix d'être utile à la population. Moi, je suis – je le maintiens, je le dis et je le dirai tant qu'on m'interrogera – assez content de la façon dont nous travaillons tous ensemble dans cette majorité. En effet, la composante Front de Gauche, dans la majorité que représente le Parti Communiste, a travaillé ce budget. On a vu les difficultés, on a vu les contraintes, on est contre la Métropole et on se bat. D'ailleurs, le 28 avril, j'appelle tout le monde à être encore dans la rue contre la loi EL KHOMRI (la loi travail). On se bat comme on peut, mais on est à l'offensive. Aujourd'hui, on est dans cette situation.



Je pense que le budget tel qu'il est présenté, est quelque chose d'équilibré, de raisonnable. On prend des marges de manœuvre pour éviter le pire, parce qu'on pourrait dépenser tout ce que l'on a engrangé en recettes et se dire : « *L'année prochaine, on verra bien* ». Mais, si l'on dit « *l'année prochaine, on verra bien* », ce sont les services qui vont en pâtir, ce sont les employés communaux et le service public. C'est donc pour cela que moi, personnellement, et la composante communiste Front de Gauche de cette majorité, nous voterons ce budget.

**Monsieur le MAIRE** - Une phrase de Madame Marie-Pierre VIAL, ensuite Madame DUMAS fera sa conclusion et répondra à tout et, moi, je répondrai à tout le monde.

**Mme Marie-Pierre VIAL** - Tu nous as dit que, quelque part, c'était utopiste de penser aux investissements et aux projets futurs que nous avons envisagés, mais nous avons décidé – la majorité –, de construire et de faire aboutir les projets. Tu as dit que c'était utopiste, par rapport...

**Mme Cécile DUMAS** - Je n'ai pas dit « utopiste ».

**Mme Marie-Pierre VIAL** - Oui, tu as employé un autre mot. Nous avons décidé de ne faire sur Miramas que les projets qui ont été votés par la majorité de gauche du Conseil Général, à 80 %. C'est la majorité qui est partie alors, bien sûr, maintenant, on ne se fait pas d'illusion, on est comme toi, mais tous les projets que le Maire a défendus avant, et qui vont être mis en place, ont été votés par l'ancienne majorité, défendus par notre Maire au Conseil Général, votés par la majorité socialiste, à la Région socialiste, défendus par notre Maire et votés à 80 % de subventions. Maintenant, on ne se fait pas d'illusion pour les projets à venir. C'était simplement une précision.

**Monsieur le MAIRE** - Madame DUMAS.

**Mme Cécile DUMAS** - Quant aux réponses qui ont été faites, j'aimerais quand même dire une seule phrase, c'est que chacun gère ses contradictions comme il le peut.

**Monsieur le MAIRE** - Exactement. Moi, je les gère bien. La vie n'est pas toujours faite de choses blanches ou noires. On m'a appris très rapidement que les choses étaient moins tranchées que cela. Madame, je vais vous répondre globalement.

D'abord, s'il vous plaît, les contradictions sont une chose, mais souffrez de croire qu'en ce qui me concerne, et ce qui concerne les gens ici, chacun a ses dispositions et ses sensibilités politiques. Il y a ici des gens qui sont associatifs, d'autres qui sont syndicalistes, d'autres qui sont politiquement engagés et d'autres qui ne le sont pas du tout, c'est la force de cette liste. Je peux vous dire, honnêtement, que je ne demande pas à être cru sur mes paroles, mais sur les actes qui nous ont rythmés depuis 2008, comme

depuis 2014. Quand il s'agit de s'opposer à une loi qui concerne notre territoire directement, que ce soit la Métropole, que ce soit la baisse de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), que ce soit la gare de triage ou la Sécurité sociale, nous avons toujours exprimé ici nos désaccords. Nous le faisons, parce que je fais toujours la différence et je veux vous en persuader, entre être godillot et être responsable d'une collectivité territoriale. Je fais la différence entre mes sentiments politiques, et ma sensibilité politique, et le fait que, en tant que maire, je suis d'abord le garant et le défenseur d'un territoire. C'est cela la différence entre la gestion et la responsabilité d'animer une collectivité locale telle que celle de Miramas.

J'ai trois éléments à apporter à votre information. Ce budget, il faut le dire, est toujours en dynamique. Pourquoi est-il dynamique ? D'abord, c'est parce que nous continuons à faire une chose extrêmement importante que je veux le saluer ici, parce que l'ensemble du personnel, du directeur jusqu'aux catégories C, depuis des années, s'est mis à travailler sur la rénovation des services, sur la mise en place d'une production accrue d'éléments chiffrés, d'éléments d'analyse, de connaissance des systèmes et de formation du personnel. Cela s'appelle un budget dynamique. Contrôle de gestion, coûts de fonctionnement maîtrisés, masse salariale contrôlée, ce sont des éléments absolument déterminants qui montrent que notre budget est dynamique, et qui montrent que la collectivité locale et l'ensemble de ses agents mettent en route un service public de qualité – que je crois de qualité –, et qui se renforce tout en maîtrisant ses coûts.

Pourquoi maîtrisons-nous nos coûts ? Nous ne maîtrisons pas simplement nos coûts parce qu'il y a une baisse de la DGF. Il y a une baisse de la DGF, il y a aussi une baisse du FPIC, comme on vous l'a expliqué tout à l'heure, mais une dernière chose nous intéresse plus : il ne faut surtout pas prendre dans la poche des Miramasséens plus d'argent qu'ils ne donnent dans leurs impôts. C'était un engagement de tous et nous le conservons, non pas au détriment du Service public, mais en essayant, en interne, de mettre en route les gestions d'une vraie entreprise publique municipale. Elle est en train de se mettre en place et c'est très long de bouger des organisations.

Ce budget est réaliste. Il est réaliste parce que, comme vous, je suis d'accord, l'environnement a changé. Je le rappelais au Conseil des Maires qu'il y a eu il y a deux jours et je le dis encore aujourd'hui, l'environnement a changé le jour où, en 2010, nous avons malheureusement vu partir la taxe professionnelle. Nous le savons tous ! Une fois que cet impôt dynamique était parti, remplacé par une dotation d'État garantie pendant deux ans, forcément, nous n'avions plus ce que l'on appelle le dynamisme des bases, puisque toute dotation de l'État ne s'inscrit que très rarement à la hausse, quels que soient les dispositifs.

quelles que soient les politiques publiques, et nous pouvons remonter sur de très nombreuses années, y compris quand les écologistes étaient dans ces fameux gouvernements de gauche que vous décriez aujourd'hui. Il y en a encore, je crois.

Enfin, il est offensif, et je veux quand même rappeler pourquoi il est offensif. Il est offensif, parce que nous continuons d'investir, nous continuons de moderniser, nous continuons de faire des économies d'échelle, développement durable, transfert d'énergie. Il y a le fait que nous travaillons sur nos fluides, le fait que nous travaillons sur tous nos bâtiments. Nous continuons d'investir, tout cela pour aller à un meilleur service, à un meilleur coût et baisser les charges de fonctionnement de la Commune.

Nous ne le faisons pas que sur les bâtiments communaux, nous le faisons aussi sur le développement de la solidarité. Nous n'avons pas renié ce que nous sommes. Nous sommes des gens épris de solidarité et d'équilibre. Nous continuons donc d'aider celles et ceux qui en ont le plus besoin. Nous le faisons à travers la rénovation urbaine. Nous le faisons à travers le travail formidable du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et de tous ses agents. Nous le faisons aussi à travers le PEDT (Projet Éducatif De Territoire), que nous avons mis en place en termes d'éducation, qui est unique dans le Département – il est même copié, on peut le dire – et sur lequel nous avons investi énormément d'argent au détriment d'autres choses (la communication ou certaines festivités). Oui, nous l'avons fait, parce que nous avons fait un choix prioritaire sur l'éducation des enfants, parce que c'est par là que toutes les choses se passent.

Il est dynamique et offensif, parce que l'on développe l'économie. Développer l'économie, sur la Ville, ce n'est pas que le Village de Marques. Je n'ai jamais dit que l'alpha et l'oméga du développement de la Ville, c'était le Village de Marques, jamais. Vous pouvez d'ailleurs reprendre tous les magazines et vous le verrez. Le Village de Marques est un accélérateur de particules de développement, c'est ce que j'ai dit, au niveau commercial. Cela va nous permettre d'attirer d'autres investisseurs sur d'autres terrains, sur des activités d'hôtellerie et de restauration. Cela va nous permettre aussi de rénover notre centre-ville.

Il y a un autre dossier, qui est aussi extrêmement important pour nous, c'est le maintien de la gare de triage. J'en profite pour saluer le travail formidable qui a été fait par l'UL-CGT pour maintenir au maximum les effectifs. Peut-être qu'un jour, parce que je reste modeste, je dirai ce que j'ai fait entre-temps ou peut-être qu'ils le diront, eux, comme cela, ce sera effectivement plus clair. J'y ai participé, modestement, comme tous les amis qui sont ici, autour de cette table. Il y a la gare, ce grand projet de centre-ville, ce grand projet de pôle multimodal. C'est l'avenir. D'ailleurs, on l'a inscrit là. On n'est pas sortis de Saint-Cyr, on constate que la Ville s'est construite autour du fer, la Ville se développera sur son histoire.

autour du fer et on est en train de le faire. Il se trouve que ce grand projet de centre-ville est l'un des grands projets de pôle multimodal, retenu à la fois par le contrat de plan État-Région et à la fois sur la Métropole. Vous voyez que Miramas n'est pas isolée. Même s'il y a d'autres belles communes avec d'autres beaux maires, qui sont présidents de leur intercommunalité, notre Commune est en train de se développer à une très grande vitesse. D'ailleurs, peut-être que c'est pour cela que l'on nous regarde avec envie et peut-être aussi avec interrogation, mais certainement pas avec de la crainte, puisque nous, nous voulons partager ce développement.

Il se trouve que notre Ville est porteuse de projets de développement économique. Les projets de développement économique, ce sont des emplois, ce sont des ressources pour les familles et, en même temps, ce sont des recettes pour la Ville. Le foncier bâti est encore pour nous. J'espère que personne n'ira, à Paris, inventer le fait qu'on ne l'ait plus. On l'a, on va donc toucher des recettes.

En conclusion de ce budget, et en vous disant quand même la finalité de tout cela, tout cela est possible, parce que nous allons décider – c'est la délibération qui va suivre – de ne pas toucher aux impôts. Beaucoup ont fait l'inverse, quelles que soient les opinions politiques des maires. Vous en trouverez sur tout l'échiquier, même celui qui n'est pas là aujourd'hui. Ils ont augmenté la tarification, ils ont augmenté les impôts locaux. Nous, nous avons décidé de ne pas le faire. Nous avons décidé de chercher en nous-mêmes la recette nécessaire pour l'équilibre. Ce n'est pas simple ! Pour tous ceux qui sont autour de la table, cela fait près de quatre mois que chacun y travaille, c'est ce que disait tout à fait justement Gaëtan. C'est un travail que nous faisons collectivement. Nous n'augmenterons donc pas les impôts et nous attendrons les recettes nouvelles du développement économique dans les deux ou trois ans qui viennent et qui nous permettront effectivement de passer.

Enfin, je voudrais que l'on ne se méprenne pas. Nous n'avons pas théorisé le fait de faire de l'épargne. Nous avons simplement prévu, et là Monsieur GUILLEMONT a eu raison de vous rappeler ce que l'on souhaitait me faire faire autour de cette table il y a trois ans, dans votre bouche et dans d'autres qui me l'écrivaient, c'est-à-dire d'aller encore plus loin sur la baisse. Là, vous voyez, si nous avions été plus loin sur la baisse, nous serions aujourd'hui en train de jouer au yo-yo. Les vieux Miramasséens contribuables m'ont raconté ce qui s'est passé il y a quelques années à Miramas. Ils m'ont raconté l'augmentation exponentielle des impôts. Cela, nous n'en voulons pas. On veut maîtriser les choses et je pense que c'est une bonne nouvelle pour l'ensemble de la population.



Enfin, en conclusion sur ce budget, c'est le budget d'une collectivité qui connaît ses forces et ses faiblesses. Nous sommes d'une très grande lucidité. Nous savons que nous n'avons pas, comme d'autres communes, de recettes suffisantes en dehors des aides que nous avons de notre intercommunalité. C'est de cela que je parle depuis des mois à la Métropole, depuis des mois dans mon Conseil Territorial, et depuis des mois à un certain nombre d'autres maires. La grande difficulté de Miramas est qu'on la juge avec des réserves, parce que nous sommes économes, mais ces réserves sont liées à la solidarité territoriale dans laquelle nous étions. Si nous n'avions pas eu cette solidarité depuis 2008, nous n'aurions pas pu faire tout ce que nous avons fait. Surtout, nous n'aurions pas pu développer toutes les actions que nous avons menées.

Pour demain, personne ne sait comment les choses vont se passer. Il y a de grandes échéances qui arriveront et chacun expliquera ce qu'il voudra. « *Il faut changer* » me dit-on à ma droite, mais c'est à ma gauche. L'important pour nous, ici réunis, c'est que nous avons l'impérieuse nécessité de réussir pour la population de Miramas, qui a beaucoup souffert et qui, de notre point de vue, voit aujourd'hui – il faudrait vraiment être aveugle, tout n'est pas parfait – la Ville se transformer. Nous allons continuer à transformer la Ville. Nous allons l'améliorer, la développer, tout en maîtrisant, comme le souhaite ce budget, un équilibre des forces, sachant maîtriser nos dépenses et maîtriser nos investissements. Aujourd'hui, le monde a changé, j'en suis bien d'accord. Il n'est pas parfait, je peux le dire. Je n'ai pas besoin d'être debout pour pouvoir le dire. Quand il faut le dire, je peux être aussi assis avec la même force des convictions. J'entends tout ce qu'il se passe partout. Je dis que ce budget, à Miramas, est un budget dynamique, réaliste et offensif. C'est la marque d'une volonté politique farouche et, quelles que soient les situations autour de nous, nous continuerons

Je vais donc passer au vote de ce budget, par chapitre.

*Il est procédé au vote du budget primitif 2016, chapitre par chapitre.*

Section de fonctionnement

	Chapitre	Pour	Contre	Abstentions
DÉPENSES	011	28 Pour Miramas	1 C. DUMAS	2 Droite Nationale 1 M. KERAUDY
	012	28 Pour Miramas	1 C. DUMAS	2 Droite Nationale 1 M. KERAUDY
	014	28 Pour Miramas	1 C. DUMAS	2 Droite Nationale 1 M. KERAUDY
	65	28 Pour Miramas	1 C. DUMAS	2 Droite Nationale 1 M. KERAUDY
	66	28 Pour Miramas	1 C. DUMAS	2 Droite Nationale 1 M. KERAUDY
	67	28 Pour Miramas	1 C. DUMAS	2 Droite Nationale 1 M. KERAUDY
	68	28 Pour Miramas	1 C. DUMAS	2 Droite Nationale 1 M. KERAUDY
	022	28 Pour Miramas	1 C. DUMAS	2 Droite Nationale 1 M. KERAUDY
	023	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY		2 Droite Nationale
	042	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY 2 Droite Nationale		
RECETTES	013	28 Pour Miramas	1 C. DUMAS	2 Droite Nationale 1 M. KERAUDY
	70	28 Pour Miramas	1 C. DUMAS	2 Droite Nationale 1 M. KERAUDY
	73	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY 2 Droite Nationale		
	74	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY 2 Droite Nationale		
	75	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY 2 Droite Nationale		
	77	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY 2 Droite Nationale		
	78	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS		2 Droite Nationale 1 M. KERAUDY
	042	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY 2 Droite Nationale		

**Section d'investissement**

	Chapitre	Pour	Contre	Abstentions
DEPENSES	16	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS		2 Droite Nationale 1 M. KERAUDY
	20	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS		2 Droite Nationale 1 M. KERAUDY
	204	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY		2 Droite Nationale
	21	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY		2 Droite Nationale
	23	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY		2 Droite Nationale
	27	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY 2 Droite Nationale		
	040	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY		2 Droite Nationale
	041	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY		2 Droite Nationale
RECETTES	10	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY 2 Droite Nationale		
	13	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY 2 Droite Nationale		
	166	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY 2 Droite Nationale		
	024	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY 2 Droite Nationale		
	27	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY 2 Droite Nationale		
	021	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY		2 Droite Nationale
	040	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY		2 Droite Nationale
041	28 Pour Miramas 1 C. DUMAS 1 M. KERAUDY		2 Droite Nationale	



**Monsieur le MAIRE** - Je vous remercie. Le budget est donc adopté. Est-ce le signe des scouts ou est-ce pour prendre la parole ?

**M. Marc THOMAS** - C'est pour prendre la parole.

**Monsieur le MAIRE** - Après la vote, cela ne se fait plus, cher ami. Monsieur THOMAS, vous avez deux minutes.

**M. Marc THOMAS** - Je voulais juste dire que nous avons été surpris. On s'attendait à voter un budget global et de savoir que c'était chapitre par chapitre, je dois avouer qu'on a été surpris là.

**Monsieur le MAIRE** - C'est la loi. Je vous remercie de votre franchise sur la surprise, mais je rappelle que nous avons des commissions. Dans ces commissions, ce genre de questions, vous pouvez nous les poser.

**M. Marc THOMAS** - Je suis d'accord avec vous. Cela ne s'était jamais fait. Je vous dis, vous nous avez pris par surprise.

**Monsieur le MAIRE** - Si, on a déjà voté par chapitre. Tous les ans, c'est comme cela. Le budget est donc adopté. Je laisserai à la presse le soin de faire les comptes, parce que c'est un peu compliqué.

## **N° 6 – TAUX D'IMPOSITION POUR L'EXERCICE 2016**

**Rapporteur : M. Frédéric VIGOUROUX**

**Monsieur le MAIRE** - Mes chers amis, mes chers collègues, nous vous proposons donc des taux qui restent identiques, pas d'augmentation d'impôts. Je vois des sourires dans toutes les travées de cette belle salle. Y a-t-il des commentaires ? S'il n'y a pas de commentaire, nous passons au vote.

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

### **VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 7 – ABROGATION DES DÉLIBÉRATIONS N° 135-2016 ET N° 209-2016 -  
ACTUALISATION DES TARIFS DES SERVICES PUBLICS DE LA VILLE DE MIRAMAS**

**Rapporteur** : M. **Gérald GUILLEMONT**

*Monsieur Gérald GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.*

**M. Gérald GUILLEMONT**.- Comme chaque année, on prend une délibération, pour tenir compte du fait qu'il y a une érosion monétaire, même si elle est plus faible que dans une période récente, mais aussi pour tenir compte de l'évolution de la qualité des services et du coût des services. En gros, on a entre 2,5 et 5 %, suivant les éléments qui vous sont fournis, d'augmentation des tarifs.

**Monsieur le MAIRE** - Avez-vous des commentaires ?

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Monsieur le MAIRE transmet la présidence à Madame Maryse RODDE.*

**N° 8 – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSÉES**

**Rapporteur** : M. **Jacques BAUDOUX**

*Monsieur Jacques BAUDOUX procède à la lecture du rapport.*

**M. Jacques BAUDOUX** - Il y a une modification qui est apportée concernant la subvention de l'Office Municipal des Sports (OMS) : c'est sur table. Le montant initialement indiqué dans le tableau annexé, qui reprend l'ensemble des subventions aux associations, pour l'OMS était prévu à 112 000 euros et il est rectifié à hauteur de 124 000 euros. Nous avons effectivement réintégré une mission fondamentale de l'OMS

qui était sous-évaluée, la formation. Ce sont des missions fondamentales qui sont les missions d'interface, de coordination avec les associations sportives, les missions de formation et les missions de promotion de secteurs nouveaux de l'activité sportive. Je pense au sport santé et aux métiers du sport, qui sont aussi une branche et une mission qui va influencer et apporter sur le plan de l'emploi, en tout cas. Ce sont des nouveautés dans une dynamique nouvelle.

Autrement, vous avez certainement pris connaissance des tableaux, proposant les subventions par association. Là aussi, il y a eu quelques baisses dans le cadre d'une meilleure maîtrise du budget de fonctionnement, mais, dans l'ensemble, les choses ont été maintenues dans la mesure du possible. Je rappelle qu'une subvention est une aide attribuée par la municipalité pour laquelle il n'y a aucune obligation de droit. Elle est bien entendu liée aux possibilités, aux moyens budgétaires de la Commune. Dans la mesure où la Commune peut assurer le dynamisme du fonctionnement de ces associations, elle le fait, à Miramas, comme ailleurs:

**Monsieur le MAIRE** - Merci, est-ce qu'il a des questions particulières ?

Madame DUMAS

**Mme Cécile DUMAS** - L'OMS, c'est à la question 38, n'est-ce pas ?

**Monsieur le MAIRE** - Non, ça, c'est la convention. Vous savez, dans le tableau, il y a les subventions et, ça, c'est la convention de gestion qu'on fait avec toutes les associations au-delà d'un certain montant. Est-ce que vous attendez la convention ? C'est comme vous le voulez.

**Mme Cécile DUMAS** - De toute façon, la subvention de l'OMS figure dans le tableau. On nous demande de voter les dotations de façon globale, je voterai donc les dotations pour toutes les associations et j'interviendrai à la question 38.

**Monsieur le MAIRE** - D'accord. Y a-t-il d'autres questions ?

*Il est à présent procédé au vote.*

*Quitte la séance et ne prennent pas part au vote en tant que présidents d'associations ou membres des conseils d'administration : Monsieur le MAIRE et sa procuration, Monsieur Jerry GRUAT et Madame Fernande REYNAUD.*

#### **VOTE**

**POUR : 26**

(24 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 2**

(2 voix « Droite Nationale »)

**ABSTENTION : 0**

*Monsieur le MAIRE reprend la présidence de séance.*

**N° 9 – SUBVENTION POUR REMBOURSEMENT DE MISE À DISPOSITION DE PERSONNEL MUNICIPAL À DIVERSES ASSOCIATIONS**

**Rapporteur : M. Éric MARCHESI**

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**M. Éric MARCHESI** - Vous avez le tableau qui reprend ce qui vient d'être énuméré, c'est-à-dire la liste des associations, le personnel, la durée hebdomadaire et le montant plafonné.

*Monsieur Éric MARCHESI poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** -Y a-t-il des commentaires particuliers sur cette question ?

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 10 – PRÉSENTATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2015 - BUDGET ANNEXE VENTE DES CAVEAUX**

**Rapporteur : Mme Marie-Pierre VIAL**

**Mme Marie-Pierre VIAL** - Il s'agit, comme chaque année, de la présentation du compte de gestion de l'exercice 2015 du budget annexe des ventes des caveaux. Nous avons un résultat de l'exercice 2015, en dépenses, en section d'investissement, de 29 292 euros et, en section de fonctionnement, de 22 292 euros, pour un total des sections de 58 584 euros. Le résultat total d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés à la clôture de l'exercice précédent (2014) était de 41 697 euros et de 41 697,98 euros en 2015. Je vous demande s'il vous plaît d'approuver.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(26 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Monsieur le MAIRE transmet la présidence à Madame Maryse RODDE.*

**N° 11 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 - BUDGET ANNEXE VENTE DES CAVEAUX**

**Rapporteur : Mme Marie-Pierre VIAL**

*Madame Marie-Pierre VIAL procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

*Quittent la séance et ne prennent pas part au vote : Monsieur le MAIRE et sa procuration.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(26 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Monsieur le MAIRE reprend la présidence de séance.*

**N° 12 – AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015 – BUDGET ANNEXE  
VENTE DES CAVEAUX**

**Rapporteur : Mme Marie-Pierre VIAL**

*Madame Marie-Pierre VIAL procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix  
« Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 13 – BUDGET PRÉVISIONNEL 2016 DU BUDGET ANNEXE VENTE DES CAVEAUX**

**Rapporteur : Mme Marie-Pierre VIAL**

*Madame Marie-Pierre VIAL procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix  
« Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL**

**N° 14 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2015 DE LA RÉGIE  
SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL**

**Rapporteur : Mme Marie-Pierre VIAL**

*Madame Marie-Pierre VIAL procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix  
« Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Monsieur le MAIRE transmet la présidence à Madame Maryse RODDE*

**N° 15 – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA RÉGIE SERVICE  
FUNÉRAIRE MUNICIPAL**

**Rapporteur : Mme Marie-Pierre VIAL**

*Madame Marie-Pierre VIAL procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

*Quittent la séance et ne prennent pas part au vote : Monsieur le MAIRE et sa  
procuration.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(26 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix  
« Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**



*Monsieur le MAIRE reprend la présidence de séance.*

**N° 16 – AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA RÉGIE SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL**

**Rapporteur : Mme Marie-Pierre VIAL**

*Madame Marie-Pierre VIAL procède à la lecture du rapport.*

**Mme Marie Pierre VIAL** - Je voudrais d'ailleurs remercier Monsieur GUILLEMONT et le Conseil Général, sous l'ancienne majorité, qui ont voté l'extension de la chambre funéraire avec 80 % de subventions. Monsieur GUILLEMONT a accepté cet agrandissement des chambres funéraires. L'excédent sera consacré pour partie à l'acquisition d'un véhicule utilitaire et d'un camion avec une remorque, pour transporter les minipelles.

**Monsieur le MAIRE** - Y a-t-il des questions ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 17 – CONSTITUTION D'UNE PROVISION - EXERCICE 2016 - BUDGET SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL**

**Rapporteur : Mme Marie-Pierre VIAL**

*Madame Marie-Pierre VIAL procède à la lecture du rapport.*

**Mme Mario Pierre VIAL** - Vous le savez, chaque année, nous avons des impayés. Pour pallier ces impayés, nous faisons une provision sur le budget du service des pompes funébres.

**Monsieur le MAIRE** - Y a-t-il des questions ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 18 – VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2016 – BUDGET SERVICE FUNÉRAIRE MUNICIPAL**

**Rapporteur : Mme Marie-Pierre VIAL**

*Madame Marie-Pierre VIAL procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Y a-t-il des questions ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**N° 19 – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 312-2015 DU 15 DÉCEMBRE 2015 PORTANT SUR LES DÉROGATIONS EXCEPTIONNELLES À L'INTERDICTION DU TRAVAIL LE DIMANCHE ACCORDEES PAR M. LE MAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE 2016**  
Rapporteur : M. Frédéric VIGOUROUX

**Monsieur le MAIRE** - Je voudrais juste vous dire que nous avons déjà pris cette délibération à l'unanimité. Il s'agit de faire des modifications concernant l'interdiction de travail du dimanche. Nous alignons l'autorisation du dimanche sur les fêtes de la Ville. Comme des dates ont changé, notamment les dates de la fête de la Provence qui aura lieu les 22,23 et 24 avril, nous avons évidemment modifié ces autorisations.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(28 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 2**

(2 voix « Droite Nationale »)

**N° 20 – AVENANT N° 1 À LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET LA FÉDÉRATION DES ADMR DES BOUCHES-DU-RHÔNE POUR L'EXERCICE 2016 – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : Mme Armelle RAFFINI

*Madame Armelle RAFFINI procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 21 – AVENANT N° 1 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET LE CENTRE SOCIAL ALBERT SCHWEITZER – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Jerry GRUAT

*Monsieur Jerry GRUAT procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de commentaire, il est procédé au vote.*

*Quitte la séance et ne prend pas part au vote : Monsieur Jerry GRUAT.*

**VOTE**

**POUR : 31**

(27 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 22 – AVENANT N° 1 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION GYMNASTIQUE CLUB DE MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Jérémie PARDIES

*Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 23 – AVENANT N° 1 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION TENNIS CLUB MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Jérémie PARDIES

*Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 24 – AVENANT N° 2 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION MIRAMAS HAND BALL QUEST PROVENCE – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Jérémie PARDIES

*Monsieur Jérémie PARDIES procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 25 – AVENANT N° 3 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION ATHLÉTIC CLUB MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX

M. Jacques BAUDOUX - Il s'agit de l'Athlétic Club de Miramas. Il s'agit de valider le montant, qui est proposé pour cette année budgétaire 2018, soit un montant de 31 000 euros.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 26 – AVENANT N° 3 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION NAUTIC CLUB MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR DE SIGNER**

Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX

M. Jacques BAUDOUX - C'est le Nautic Club de Miramas pour lequel la convention est modifiée par avenant. Cela concerne le montant de la subvention proposée, soit 18 000 euros.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 27 – AVENANT N° 4 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION SPORTIVE TENNIS DE TABLE MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX

M. Jacques BAUDOUX – Le tennis de table, un très grand club avec deux équipes professionnelles, mais un avenant tout simple pour dire qu'on modifie et qu'on propose une subvention à hauteur de 42 000 euros.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 28 – AVENANT N° 11 À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS SIGNÉE ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : M. Éric MARCHESI

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

Monsieur le MAIRE – Juste une chose que vous auriez pu préciser, mais je sais que vous avez passé cela très vite, parce que vous avez négocié de main de maître avec les finances, mais vous avez augmenté la dotation, quand même.

M. Éric MARCHESI – Modérément, très modérément.

Monsieur le MAIRE – Oui, vous l'avez quand même bien augmentée.

M. Éric MARCHESI – C'est parce que le personnel le vaut bien.

Monsieur le MAIRE – Exactement. Y a-t-il des questions particulières ?



*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 29 – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION « LA TERRA DE MIRAMARIS » - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : Mme Paulette ARNAUD**

*Madame Paulette ARNAUD procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** – Merci, Paulette, pour l'organisation de toutes ces fêtes avec beaucoup de bénévoles autour de vous. Y a-t-il des questions particulières ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 30 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION MILLE ET UNE DANSES - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : Mme Paulette ARNAUD**

*Madame Paulette ARNAUD procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 31 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION UNION SPORTIVE MIRAMAS (USM) – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX**

**M. Jacques BAUDOUX** - La question concerne l'USM. C'est pareil que pour ma collègue tout à l'heure, c'est la convention, sauf que le montant proposé cette année pour l'USM est de 40 000 euros.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 32 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION OFFICE DE TOURISME DE MIRAMAS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Frédéric VIGOUROUX**

**Monsieur le MAIRE** - Il s'agit d'une convention de gestion, bien sûr. Il y a une petite erreur dans le document afférent, à la page 2 : il ne faut pas lire 80 000 euros, mais 8 000 euros. C'est mieux en le disant. Je remercie évidemment tous les bénévoles et les salariés qui travaillent à cet Office de tourisme pour nous préparer tout ce qu'ils nous préparent. Y a-t-il des questions particulières ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Monsieur le MAIRE transmet la présidence à Madame Merysè RODDE.*

**N° 33 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE MAISON POUR TOUS DE MIRAMAS - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : Mme Paulette ARNAUD**

*Madame Paulette ARNAUD procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Merci beaucoup. Y a-t-il des questions ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

*Quittent la séance et ne prennent pas part au vote : Monsieur le MAIRE et sa procuration.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(26 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

*Monsieur le MAIRE reprend la présidence de séance.*

**N° 34 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION CENTRE SOCIOCULTUREL JEAN GIONO –  
AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**N° 35 - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION SOCIOCULTURELLE LA PASSERELLE –  
AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jerry GRUAT**

*Les rapports n° 34 et 35 sont présentés et votés conjointement.*

*Monsieur Jerry GRUAT procède à la lecture du rapport.*

**M. Jerry GRUAT.** - Je veux juste préciser que ce sont, ainsi que la délibération qui suit, deux nouvelles conventions, puisque nous avons réorganisé ces deux centres sociaux en deux associations distinctes. Ces conventions, nous les avons travaillées avec les conseils d'administration des associations en rappelant en détail les missions, les principes de la convention-cadre, les objectifs opérationnels par le biais de multiples programmes d'action, les critères et outils d'évaluation de la réalisation de ces projets. Cette convention a une durée de deux ans, pour 2016 et 2017. Elle prévoit donc les moyens financiers.

*Monsieur Jerry GRUAT poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE.** - Y a-t-il des questions sur ces délibérations 34 et 35 ?

*En l'absence de question, il est procédé à au vote.*

*Quitte la séance et ne prend pas part au vote : Monsieur Jerry GRUAT.*

**VOTE**

**POUR : 31**

(27 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 36 – CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION ACTION MIRASUD - AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Frédéric VIGOUROUX**

**Monsieur le MAIRE** - Il s'agit, de l'action des commerçants de l'association Mirasud et de l'excellent travail qu'ils font. Je vous propose évidemment d'approuver cette convention, entre l'association des commerçants de la Ville et la Commune. Y a-t-il des questions ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 37 – CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION « NUITS MÉTIS » – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

Rapporteur : **Mme Paulette ARNAUD**

*Madame Paulette ARNAUD procède à la lecture du rapport.*

**Mme Paulette ARNAUD** - On a vu le détail dans les rapports et les tableaux précédents.

*Madame Paulette ARNAUD poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Avez-vous des questions particulières ?  
Madame KERAUDY, s'il vous plaît.

**Mme Maryline KERAUDY** - Je souhaitais intervenir sur cette délibération, concernant le montant de la subvention alloué, pas sur ce qui se fait, mais sur la subvention. Depuis 2014, le coût de ce festival se chiffrait à 393 200 euros. Aujourd'hui, il se chiffre à 495 820 euros, c'est donc une augmentation de quasiment 20 %. Mais, en contrepartie, ou en parallèle, devrais-je dire, nous avons une augmentation de la subvention, qui, de 90 000, passe à 135 000 euros, ce qui est conséquent, d'autant que nous sommes – et nous l'avons vu précédemment – dans une phase d'économies, dans un contexte de prudence face aux baisses attendues des recettes. Nous augmentons même de quelques euros la cotisation d'accès au canal pour l'irrigation, c'est dire que les recettes sont importantes.

Comme je l'ai dit, je ne mets pas en cause la manifestation, qui présente un intérêt même pour les personnes en dehors de Miramas, cela draine du monde. Quels éléments justifient cette augmentation conséquente dans le cadre des Nuits Métis ? J'ajoute également que, indépendamment de l'intervention financière, la Commune s'engage à mettre à disposition les lieux, qu'elle assiste l'association pour la mise à disposition de l'installation de matériel, qu'elle prend en charge certains frais inhérents à la communication et certains frais relatifs à la technique et à la sécurité. Donc, pour la Commune, cela a aussi un coût. Avec l'augmentation conséquente et toute cette assistance, qu'avons-nous de plus en face de cette évolution sur les trois dernières années ? Merci.

**Mme Paulette ARNAUD** - Dans ce qui est récapitulé cette année, la part municipale est la même. En fait, on a reconduit – cela fait à peu près deux ans – les mêmes sommes. On n'a pas augmenté la dotation municipale. Il y a d'autres aides qui interviennent.

**Monsieur le MAIRE** - Madame KERAUDY, vous allez vous en souvenir. Ils avaient des aides du SAN Ouest Provence, qui – nous l'avons voté ici – nous ont été transférées, et donc c'est pour cela que cette somme est arrivée sur nos comptes. Nous avons pu la récupérer. C'est le même budget, la Ville n'a pas dépensé plus. Le budget que vous voyez concernant la Ville est un budget uniquement lié au montant de la Ville plus la partie du SAN qu'on leur reverse, pas en totalité.

Deuxièmement, le budget de 400 000 euros, c'est l'intégralité avec les aides qui viennent de l'extérieur, y compris privées. Ce n'est donc pas une augmentation de charges. Au contraire, avec Paulette ARNAUD, nous avons travaillé à une maîtrise du dispositif global. Nous ne bougerons pas le montant de la subvention de la Commune.

Sur la mise à disposition, de quoi s'agit-il ? Nous, à la Ville, nous valorisons tout. Il s'agit des barrières, principalement, les barrières que l'on met tout autour, puisque l'on a quand même atteint plus de 10 000 personnes certains soirs. Il y a les toilettes, les stands, les boîtiers électriques, c'est nous. Le reste, c'est l'association qui s'en charge. La grande scène, c'est l'association, ce n'est pas nous. Nous venons pratiquement sur la partie du festival, c'est-à-dire les groupes, etc. Attention, Madame KERAUDY, vous qui savez compter, nous avons fait des avances qui seront évidemment déduites.

**Mme Paulette ARNAUD** - On a déjà voté 40 000 euros en décembre 2015.

**Monsieur le MAIRE** - On a déjà voté des avances, qui sont déduites du montant total. N'oubliez pas non plus que le festival *Nuits Môtis* nous a remboursé en partie le montant du dédit ; vous vous en souvenez, puisqu'il n'a pas eu lieu. Il y a une première partie de 30 000 euros qui a été versée et une deuxième nous sera versée dans les jours qui viennent. On a donc récupéré aussi cet argent. Si je regarde, finalement, cette année, cela nous aura coûté moins. C'est un peu tiré par les cheveux, mais ce n'est pas faux non plus. Est-ce que nous pouvons passer au vote ?

Je ne vous verrai donc pas, vous, aux fêtes.

**M. Ange POGGI** - Non, on ne viendra pas.

**Monsieur le MAIRE** - Vous n'y serez pas, d'accord. Mon œil que vous n'y serez pas.

**M. Ange POGGI** - On vous fera l'honneur de ne pas venir.

**Monsieur le MAIRE** - Vous êtes partout.

**M. Ange POGGI** - On ne vient pas. Il y a assez de chanteurs français pour cela.

**Monsieur le MAIRE** - Il y a des chanteurs français, Monsieur POGGI. Massilia Sound System, c'est français, Monsieur POGGI. Bien sûr, il n'y aura pas Annie CORDY.



mais ça... Et encore, si elle se mettait à faire du rap... Allez ! On passe au vote. Il y a 2 contre. Et le reste ?

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 30**

(28 voix « Pour Miramas » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 2**

(2 voix « Droite Nationale »)

**ABSTENTION : 0**

**N° 38 – MANDATEMENT D'INTERÊT GÉNÉRAL DONNÉ À L'ASSOCIATION OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS. APPROBATION DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION POUR L'EXERCICE 2016 – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER**

**Rapporteur : M. Jacques BAUDOUX**

*Monsieur Jacques BAUDOUX procède à une lecture succincte du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Y a-t-il des questions ? Madame DUMAS.

**Mme Cécile DUMAS** - Personne ne remet en cause les finalités poursuivies par les OMS, puisque l'on nous a fait l'honneur de nous détailler avec précision, effectivement, tout l'intérêt des OMS. Les OMS, on n'en discute pas les finalités, elles ont fait leurs preuves. La question est de savoir comment on s'y prend et c'est bien sur le comment que j'ai des réserves. C'est pour cela que je m'abstiendrai sur cette question.

**Monsieur le MAIRE** - Très bien. Y a-t-il d'autres questions ?

*Il est à présent procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 28**

(28 voix « Pour Miramas »)

**CONTRE : 2**

(2 voix « Droite Nationale »)



**ABSTENTION : 2**

(1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**N° 39 – DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE POUR SIÉGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION RÉUSSIR PROVENCE**

**Rapporteur : Mme Laëtitia DEFFOBIS**

*Madame Laëtitia DEFFOBIS procède à la lecture du rapport.*

**Mme Laëtitia DEFFOBIS** - Cela fait plusieurs années que Réussir Provence est l'organisme support du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) sur les communes d'Istres, de Fos-sur-Mer et de Port-Saint-Louis. Plus récemment, cela a été élargi sur les communes de Grans, de Cornillon-Confoux et de Miramas, d'où cette délibération, puisque avant c'était porté par l'AGCS (Association pour la Gestion des Centres Sociaux).

*Madame Laëtitia DEFFOBIS poursuit la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Mesdames, Messieurs, vous avez un bulletin de vote. Je vous regarde, il est déjà tard, on peut aussi le faire à main levée. Est-ce que cela dérange quelqu'un ? Non, cela ne dérange personne. La majorité vous propose Madame DEFFOBIS. C'est elle qui s'occupe de l'emploi, ici et ailleurs, dont la Mission Locale et autres, donc je vous propose sa candidature. Y a-t-il des oppositions ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## RESSOURCES HUMAINES

### **N° 40 – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 156-2008 DU 2 OCTOBRE 2008, RELATIVE À LA CRÉATION D'UN POSTE DE CHARGÉ DE RELATION EMPLOI**

Rapporteur : M. **Éric MARCHESI**

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**M. Éric MARCHESI** - Il s'agit uniquement d'une délibération technique, d'une modification suite à une évolution statutaire et de mise en place de personnel.

**Monsieur le MAIRE** - Y a-t-il des questions particulières ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

#### VOTE

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

### **N° 41 – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Rapporteur : M. **Éric MARCHESI**

*Monsieur Éric MARCHESI procède à la lecture du rapport.*

**M. Éric MARCHESI** - Toutes ces modifications sont nécessitées pour réaliser les promotions suite à la CAP (Commission Administrative Paritaire) d'avancement de grade, qui a eu lieu récemment. Encore une fois, ce n'est qu'une création administrative et pas d'embauche ou de recrutement.

**Monsieur le MAIRE** - Y a-t-il des questions particulières ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 42 – CRÉATION D'EMPLOIS SAISONNIERS – PÉRIODE ESTIVALE 2016**

**Rapporteur : Mme Laëtitia DEFFOBIS**

*Madame Laëtitia DEFFOBIS procède à la lecture du rapport.*

**Mme Laëtitia DEFFOBIS** - C'est la délibération que l'on passe régulièrement, chaque année, puisque la Ville recrute des personnels saisonniers, dans le secteur de l'animation.

*Madame Laëtitia DEFFOBIS poursuit la lecture du rapport.*

**Mme Laëtitia DEFFOBIS** - Pour rappel, mais c'est ce que l'on fait chaque année, nous avons participé au forum saisonnier organisé par la Mission locale Ouest Provence sur la commune et qui a eu lieu le 2 mars. Nous avons mis à disposition les dossiers sur différents sites. Nous avons eu – c'est ce qui se passe généralement – un nombre équivalent à 350 dossiers déposés. Nous organiserons prochainement, comme nous le faisons habituellement aussi depuis plusieurs années, une Commission des saisonniers à laquelle nous associerons, bien évidemment, les élus de la majorité, mais aussi de l'opposition, pour pouvoir choisir les saisonniers qui seront affectés à ces postes.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

## ÉDUCATION JEUNESSE SPORTS

**N° 43 – CONVENTION DE FINANCEMENT – AIDE AUX VACANCES ENFANTS (AVE) – VACANCES DE PRINTEMPS – ÉTÉ – TOUSSAINT 2016 – SÉJOURS ENFANTS/ADOLESCENTS – AUTORISATION DONNÉE À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION.**

Rapporteur : Mme Monique TRINQUET

*Madame Monique TRINQUET procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

### VOTE

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 44 – CONVENTION DE PARTENARIAT, À TITRE GRATUIT, ENTRE LA COMMUNE DE MIRAMAS ET L'ASSOCIATION « LA COMPAGNIE DES ARCHERS DE LA CRAU » POUR LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS SPORTIVES DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES**

Rapporteur : Mme Monique TRINQUET

*Madame Monique TRINQUET procède à la lecture du rapport.*

**Monsieur le MAIRE** - Y a-t-il des interventions ? Madame FOURMENT.

**Mme Catherine FOURMENT** - Je saisis l'occasion qui m'est donnée, puisqu'on en est à parler d'éducation, de faire part du message de Monsieur le Recteur, de tous les remerciements de Monsieur le Recteur à la Commune de Miramas, et plus particulièrement à Monsieur le Maire, pour sa réactivité et la vélocité avec laquelle les élèves du lycée Jean Cocteau ont été rapatriés de Bruxelles à Miramas et ont pu regagner très rapidement et sans heurt leurs foyers. Merci de la part de Monsieur le Recteur à la Ville et à

Monsieur le Maire, Monsieur le Recteur se rendra à Miramas et au lycée Jean Cocteau pour la deuxième fois cette année afin de rencontrer les élèves et les professeurs qui se sont trouvés au mauvais moment au mauvais endroit, pour échanger avec eux sur cette expérience malheureuse et féliciter les professeurs et Monsieur le Maire pour cette intervention.

**Monsieur le MAIRE.** - Merci. Effectivement, j'en profite pour remercier l'ensemble des services de l'État : le ministère des Affaires étrangères – qui nous a aidés dans cette cellule de crise –, le ministère de l'Éducation nationale – avec sa ministre qui nous a filé un sacré coup de main aussi – et les services de la Ville qu'il ne faut pas oublier, notamment le service des transports que nous avons réveillé dans la nuit. C'est vrai qu'on a été les premiers en France à rapatrier aussi vite les enfants, en tenant évidemment compte des obligations de précaution qu'il fallait prendre et des autorisations bruxelloises.

Je remercie les parents pour tous les messages que j'ai reçus. Je tiens à féliciter, vraiment, les deux enseignants qui ont accompagné cette classe, une dame et un monsieur. Je les citerai en exemple le moment venu, notamment cette professeure qui a gardé son sang-froid et que j'avais toutes les heures en lui indiquant où il fallait se situer, où il fallait s'enfermer, etc. C'était vraiment très impressionnant. Je les remercie surtout tous les deux, parce qu'ils ont quand même beaucoup aidé. C'est vrai qu'à 10 heures du soir, quand ils sont arrivés à Miramas après 13 heures de bus, les élèves étaient contents de retrouver leurs parents sur le parvis du lycée.

On les accompagne. On a aussi, ce qui a été apprécié par l'État, mis une cellule psychologique en place, parce que, contrairement à ce que l'on croit, il fallait d'abord que l'on voie les parents pour voir les psychologues avec eux et préparer l'arrivée des jeunes. On l'a fait la veille au soir, ici, dans cette même salle, en leur donnant un certain nombre de clés, d'expressions. On sait que les ados absorbent énormément et ils auraient pu être très marqués. Certains l'ont d'ailleurs été, de ce qui s'est passé au moment des attentats.

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

#### **POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

#### **CONTRE : 0**

#### **ABSTENTION : 0**

**URBANISME**

**N° 45 – AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC  
MARITIME – BASE DE VOILE DE SAINT-CHAMAS**

**Rapporteur : M. Jean GUILLON**

*Monsieur Jean GUILLON procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix  
« Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 46 – TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ, À TITRE GRATUIT, AU BÉNÉFICE DE LA  
COMMUNE DE MIRAMAS, DES IMMEUBLES CADASTRÉS SECTION BT N° 213-222 ET  
223**

**Rapporteur : M. Jean GUILLON**

*Monsieur Jean GUILLON procède à une lecture succincte du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix  
« Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 47 – APPROBATION DU DÉCLASSEMENT D'ENVIRON 4 000 MÈTRES CARRÉS DU  
DOMAINE PUBLIC SITUÉ AVENUE DES SALADELLES QUARTIER CARRAIRE**

Rapporteur : M. Jean GUILLON

*Monsieur Jean GUILLON procède à la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix  
« Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**N° 48 – CESSION DE 4 000 MÈTRES CARRÉS DU DOMAINE PUBLIC SITUÉS AVENUE  
DES SALADELLES – QUARTIER CARRAIRE**

Rapporteur : M. Jean GUILLON

*Monsieur Jean GUILLON procède à une lecture succincte du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix  
« Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**TECHNIQUE**

**N° 49 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT AU TITRE DE LA DOTATION  
BUDGÉTAIRE DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL (SIPL) 2016**

Rapporteur : M. Gérard GUILLEMONT

*Monsieur Gérard GUILLEMONT procède à la lecture du rapport.*

**M. Gérard GUILLEMONT** - Je précise, parce que je n'ai pas pris le temps de le dire, que les 1 200 000 euros et quelques de subventions du Conseil Départemental inscrits au budget primitif ont fait l'objet de notifications, c'est-à-dire que c'est déjà acté par le Conseil Départemental, notamment pour la plupart des opérations que vous avez dans les tableaux annexés.

*Monsieur Gérard GUILLEMONT poursuit la lecture du rapport.*

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

**VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**M. Gérard GUILLEMONT** - Monsieur le Maire, je vous propose de joindre la question 50 et la 51, puisqu'il s'agit de demandes de subventions au Conseil Départemental.

**N° 50 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL 13 AU TITRE DES TRAVAUX DE PROXIMITÉ/BUDGET 2016**

**N° 51 – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE AU TITRE D'UN CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT LOCAL – PÉRIODE 2016/2020 – TRANCHE 2016**

**Rapporteur : M. Gérard GUILLEMONT**

*Les rapports n° 50 et 51 sont présentés et votés conjointement.*



*Monsieur Gérald GUILLEMONT procède à la lecture des rapports.*

**Monsieur le MAIRE** - Je rappelle que ce sont des propositions de la Ville. Maintenant, il faut que je fasse un chemin pour aller au Conseil Départemental et obtenir ces conventions, que l'on appelle « contrat d'objectifs », et le dossier de proximité. Dans les semaines qui viennent, toutes les bonnes volontés peuvent m'accompagner, puisque je vois que c'est oecuménique partout. Y a-t-il des questions ?

*En l'absence de question, il est procédé au vote.*

#### **VOTE**

**POUR : 32**

(28 voix « Pour Miramas » + 2 voix « Droite Nationale » + 1 voix « Cécile DUMAS » + 1 voix « Maryline KERAUDY »)

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

#### **C/LISTE DES DÉCISIONS DU MAIRE**

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des décisions prises pendant la période entre le 04/02/2016 et le 23/02/2016.*

#### **D/LISTE DES MARCHÉS**

*Monsieur le MAIRE procède à la lecture des marchés publics notifiés depuis le dernier Conseil Municipal.*

**Monsieur le MAIRE** - J'en profite pour vous dire que nous reviendrons, peut-être au prochain Conseil Municipal, vous annoncer la bonne nouvelle. Au-delà du fait que nous avons été retenus, dans le cadre de l'ANRU 2, nous avons passé le grand oral il y a 10 jours et nous avons eu les félicitations du jury. Cela veut dire que nous pouvons élargir l'ensemble du projet et particulièrement ce que Madame Mireille MIZQUE et

Madame Marine ARFI vont suivre, c'est-à-dire la définition avec les habitants de ce projet de rénovation. La première fois, nous avons fait des ateliers urbains, qui n'étaient pas dans la loi. Là, nous avons un Conseil de citoyens, tirés au sort devant huissier de justice et Madame la Déléguée du Préfet, qui va travailler – nous allons évidemment les former – avec des équipes d'urbanistes sur ce projet. Ils sont lancés.

*Monsieur le MAIRE poursuit la lecture des marchés publics notifiés depuis le dernier Conseil Municipal.*

**Monsieur le MAIRE** - Pour ceux que cela intéresse, nous allons rouvrir la tribune du stade des Molières.

*Monsieur le MAIRE poursuit la lecture des marchés publics notifiés depuis le dernier Conseil Municipal.*

**Monsieur le MAIRE** - Mes chers collègues, la séance va se lever, puisque les questions sont épuisées. Je vous souhaite une bonne soirée.

*La séance est levée à 20 heures 45.*

**Monsieur le Maire**

**Frédéric VIGOUROUX**



**Le Secrétaire de séance**

**Mario-Pierre VIAL**

